

Dans le cadre du projet d'établissement, les personnels du lycée Flora Tristan de Camblanes ont participé à l'élaboration du contrat d'objectif qui va aujourd'hui être soumis au vote du CA. Pour autant, il ne nous est pas interdit de nous poser des questions sur l'intérêt d'un tel contrat.

En effet, les personnels de notre établissement ont toujours travaillé dans l'intérêt des élèves. Notre but a toujours été de permettre à nos élèves d'aller au maximum de leurs possibilités. Aussi n'avons-nous jamais attendu un quelconque contrat d'objectif pour remplir nos missions.

De plus, dans ce contrat figurent de nombreux paramètres qui ne dépendent pas des personnels de l'établissement : moyens horaires (DGH), moyens financiers (LOLF & financement de la Région), nombre de personnels de la Région, équipement, maintenance de l'équipement informatique/numérique, mutation des personnels, la CSP de la zone géographique de recrutement de nos élèves, l'orientation post troisième, etc.

Concernant la DGH, rappelons qu'elle ne répond que partiellement aux besoins de notre établissement, puisque chaque année des choix doivent être faits pour dédoubler des classes de CAP au détriment de classes de Bac Pro, alors que nous savons qu'il est essentiel aujourd'hui de pouvoir travailler à effectifs réduits, même au niveau Bac.

Dans ce contrat, il est également fait état de « bonne volonté » ou de « personnels volontaires ». Dans l'état des lieux, axe 1, il est même écrit : « Certains enseignants du lycée ne se sentent pas totalement responsables de ces actions qui reposent, le plus souvent, sur les mêmes « bonnes volontés ». Comment pouvons-nous accepter un contrat d'objectif qui encourage au bénévolat et qui stigmatise les enseignants qui ne souhaitent pas y prendre leur part, alors que nos salaires, bloqués depuis 2010, sont insuffisants et que nos conditions de travail ne cessent de se dégrader.

C'est pourquoi, sans remettre totalement en cause le travail qui a été fait, et non par défiance envers notre équipe de direction, les élus du SNETAA-FO voteront CONTRE ce contrat d'objectif.